

B.C.

136/108

---

# “LE NATIONALISTE”

devant la justice de son pays

---

Condamné au maximum de la pénalité. Remarques indignées et émues du juge. Il regrette de ne pouvoir prononcer une sentence d'emprisonnement

---



---

Dussault & Proulx, Imp. . . . . Québec

---

1907